



# SELECTIF ARBUSTES

## GRANULES

Désherbage des rosiers, arbres et arbustes d'ornement, plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts

■ **HOMOLOGATION :** N° 9700411 TERSOL GRANUPLANT.

\* : Emploi autorisé dans les jardins.

Doses homologuées : - Arbres et arbustes :

- Pépinières : 120 kg/ha soit 12 g/m<sup>2</sup>.
- Espaces verts : 180 kg/ha soit 18 g/m<sup>2</sup>.
- Rosiers : 120 kg/ha soit 12 g/m<sup>2</sup>.
- Plantes vivaces ornementales : 120 kg/ha soit 12 g/m<sup>2</sup>.

■ **COMPOSITION :**

- 2 % d'Oxadiazon.
- 1,5 % Carbetamide.

■ **CARACTERISTIQUES :**

- Aspect : Granulés
- Couleur : Bleue
- Densité à 20° C : 0,7

■ **UTILISATIONS :**

Désherbant sélectif pour rosiers, arbres et arbustes d'ornement (conteneurs et pleine terre) et pour plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts.

Recommandé en pépinières de multiplication et d'élevage, en conteneurs et en pleine terre, en espaces verts, îlots directionnels, parcs et jardins des municipalités.

■ **PROPRIETES :**

- **OCCI SELECTIF ARBUSTES** est composé de 2 matières actives complémentaires : L'oxadiazon agit par contact sur les tissus jeunes notamment sur la tige lorsqu'elle traverse le sol traité. La carbétamine bloque le fonctionnement racinaire de la radicule.

- Remarquablement sélectif même au stade jeunes plants venant d'être repiqués.

- La sélectivité d'**OCCI SELECTIF ARBUSTES** permet une replantation, sur des emplacements déjà traités.

■ **EPOQUES D'UTILISATION :**

Il faudra traiter pendant le repos végétatif, avant le démarrage de la végétation. Pour obtenir un maximum d'efficacité, il est donc conseillé de **traiter en automne, en hiver ou au début du printemps**, par temps froid et humide. Dans le cas d'une application sur sol sec en surface, prévoir un arrosage après traitement.

■ **RECOMMANDATIONS :**

- Ne pas traiter les boutures non racinées.
- Après plantation, attendre que la terre soit « rassise » avant de traiter.
- Faire attention au risque de dégâts par le vent sur les gazons à conserver lors de l'application.
- Respecter la dose.
- Réaliser un épandage le plus régulier possible.

■ **CLASSIFICATION :** Sans classement

■ **CONDITIONNEMENT :**

En boîte 650 g (ref P 3055)\*, seau 3,5 kg (ref P 3056)\* et sac 25 kg (ref P 3057).



LABORATOIRES  
LOGISSAIN

GAMMES :

RATICIDES

NUISIBLES DU JARDIN

DESHERBANTS ET  
ENGRAIS

INSECTICIDES  
DESINFECTANTS  
INDUSTRIELS ET  
MENAGERS

INSECTICIDES  
DESINFECTANTS  
POUR LOCAUX  
D'ELEVAGE

PROTECTION DU  
BOIS

REPULSIF

# MAUVAISES HERBES SENSIBLES à L'OCCI SELECTIF ARBUSTES

## DICOTYLEDONES

Amarantes  
Arroche  
Capselle (Bourse à Pasteur)  
Cardamine  
Ceraiste  
Chenopode  
Chrysanthème des moissons  
Coquelicot  
Epilobes  
Erigéron du Canada  
Euphorbe  
Fumeterre  
Gaillet gratteron  
Galinsoga  
Géranium annuels  
Laiteron  
Lamier pourpre  
Lampsane  
Linaire

Matricaire  
Mercuriale annuelle  
Morelle noire  
Mourono  
Moutarde  
Myosotis  
Ortie annuelle  
Passerage  
Pensée sauvage  
Pourpier  
Ravenelle  
Renouée  
Réséda  
Sagine  
Seneçon commun  
Spergule  
Trèfles  
Véroniques liseron (effet freinateur)

## MONOCOTYLEDONES

Agrostide jouet du vent  
Digitaines  
Fétuque  
Folle d'avoine  
Panic pied de cop

Paturin  
Ray grass  
Sétaires  
Vulpin